

Réunion du groupe de travail étendu aux responsables de formation DAEU, DAP et CPU.

28 septembre 2017

15 présents :

GT

Dominique Poincelot

Alain Boivin

Fanny Salane, Université Paris Nanterre

Laurence Havé - Université de Paul Valéry Montpellier 3

Laure Echalié, Université Paul-Valéry - Montpellier 3

Eleonore Mavraki service FC Université Paris Nanterre

Mireille Baurens invitée Université Grenoble Alpes matin

Jean Yves Petitgirard invité Université Grenoble Alpes (informatique) matin

Responsables de formation DAEU

Carole Carribon Université Bordeaux-Montaigne

Véronique Assadas Université de Bourgogne

Laure Chantrel Université Paul-Valéry Montpellier 3

Fabien Picaud Université de Franche-Comté après-midi

DAP/CPU/DGSIP

ClotildeMarseault (chargée de mission CPU)

Olivier Navarro Responsable du Pôle Enseignement DAP

Marc Desjacques chef du projet NEP

Olivier Navarro (DAP):

L'accord cadre est important pour aller plus loin que la simple occupation cette activité d'enseignement.

La DAP revoit la **convention DAP-DGSCO** afin de faciliter l'enseignement à distance en prison.

Le changement d'établissement est un problème par exemple et la DE recherche les outils pour y remédier.

Si un étudiant ne se manifeste pas à son entrée en prison, on peut perdre plusieurs mois avant qu'il n'essaie de s'inscrire et bien souvent les délais sont dépassés..

La nouvelle convention inclura les étudiants empêchés afin de faciliter le suivi des étudiants.

Idées :

- Voir si un étudiant peut avoir des cours, en tant qu'auditeur libre .
- Pour les DAEU, s'il y a plusieurs étudiants dans le même établissement pénitentiaire, on peut inscrire des étudiants jusqu'en janvier car les tuteurs sur place ont accès aux documents pédagogiques (Montpellier 3)
- Pour les inscriptions en Licence, on peut décaler et on peut fournir le matériel.
- Laisser l'accès à la plateforme pédagogique aux tuteurs (Véronique Assadas, Université de Bourgogne)

Clotilde Marseault (CPU) :

L'accord cadre a été accueilli très positivement et unanimement par les présidents. Il faut se servir du moment pour avancer.

Pour le projet de guide, possibilité d'un financement par la CPU.

Des présidents sont déjà convaincus (Nîmes, Nanterre, Marne la Vallée par exemple)

Concertation sur la licence (11 Groupes de travail dont un sur l'organisation de l'année universitaire, l'accès à tous les publics est un autre axe).

La Ministre rappelle qu'elle est pour l'expérimentation ce qui montre que nous pourrions demander à participer à la concertation.

Les GT se réunissent jusqu'au 13 octobre (remontées avant le 9 octobre). Incite à faire une note de synthèse (problématique des incarcérés) et faire remonter les difficultés que nous rencontrons avec les incarcérés.

Une **contribution** est envoyée à **Olivier Faron** : « Vers une politique de formation des étudiants incarcérés : l'adaptation de l'enseignement à distance des universités membres de la FIED en soutien au projet Numérique en Détention »

Il est important d'avoir un lien fort avec la DGSIP.

L'apport de la CPU : Clotilde Marseault peut faire le lien, le relais pour nous fournir l'approche politique.

NED : Numérique En Détention :

Point sur le projet auquel deux adhérents participent à l'expérimentation pour le DAEU (Paul Valéry Montpellier 3 et Université de Franche Comté)

DAEU :

Le tutorat est une nécessité.

Des pistes sont lancées

Renforcer le lien entre étudiant-enseignant-tuteur-RLE

Tutorat :

Minimum requis pour les accompagner : **tuteur méthodologique.**

Montpellier 8h/semaine 1er semestre 4h/semaine 2ème semestre

Besançon : essai avec comme tuteur un ancien du DAEU à distance.

A Montpellier : le tutorat en présentiel par discipline fonctionne bien. On pourrait essayer à distance.

A Dijon : existence d'une UE spécifique pour reconnaître le tutorat (accompagnée d'une formation et sanctionnée par un mémoire).

Le rôle du référent :

Distinguer référent administratif et référent pédagogique ?

Cela dépend des missions et de l'organisation de l'université.

Pour certains, l'idéal : une équipe personnel BIATSS et Enseignant

Administratif : distinguer l'ingénierie pédagogique de l'administration

Rester sur un seul nom pour le RLE (guichet unique).

Demande d'avoir 2 référents distincts DAEU et LMD.

Guide pédagogique :

Partir de différentes situations d'enseignement :

1. Que du papier
2. CD/DVD
3. Accès plateforme
4. NED

Le comment ?:

- Mettre des pdf ?
- Mettre des vidéos
- J'ai de l'oralité, comment procéder
- Quels outils informatiques peut-on utiliser ?

Rendre partie prenante les RLE (pas du disciplinaire) pour qu'ils accompagnent les étudiants.

Une fiche méthode pour le RLE serait utile.

Destination : équipe pédagogique/équipe ingénierie pédagogique

Le guide pédagogique devrait paraître en juin 2018.